

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

SESSION 2018

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL

HISTOIRE – GÉOGRAPHIE

DURÉE : 2 HEURES 30

COEFFICIENT : 2

L'USAGE DE LA CALCULATRICE N'EST PAS AUTORISÉ

Ce sujet comporte 13 pages numérotées de la page 1/13 à la page 13/13.

Avant de composer, assurez-vous que l'exemplaire qui vous a été remis est bien complet.

La feuille « Annexe à rendre avec la copie », page 13, est à rendre avec la copie même non complétée.

PREMIÈRE PARTIE : LE CANDIDAT DOIT RÉPONDRE À TOUTES LES QUESTIONS.

10 points

SECONDE PARTIE : LE CANDIDAT TRAITERA, AU CHOIX, UN SEUL DES QUATRE EXERCICES PROPOSÉS.

10 points

PREMIÈRE PARTIE

Questions d'histoire :

1. Ces cinq années correspondent à des moments-clés de la vie politique de la V^e République. Choisissez-en deux et indiquez en quoi elles constituent des moments-clés.

- 1958
- 1962
- 1981
- 1986
- 2000

(2 points)

2. Laquelle des trois définitions correspond à celle de « supranationalité » :

- a) Affirmation de la souveraineté absolue des nations dans les domaines économiques et institutionnels.
- b) Organisation dans laquelle plusieurs gouvernements prennent des décisions ensemble.
- c) Ce qui dépasse les souverainetés nationales : une organisation supranationale peut prendre des décisions obligeant l'ensemble des pays concernés et leurs habitants.

(1 point)

3. « La vie politique de la V^e République est confrontée à la montée de l'abstention » : justifiez cette affirmation.

(2 points)

Questions de géographie :

4. Définissez la notion de centre d'impulsion.

(1 point)

5. Sur le planisphère fourni en annexe :

- a) Localisez et nommez deux puissances émergentes dans la mondialisation.
- b) Localisez et nommez deux mégapoles situées sur deux continents différents.

(2 points)

6. Citez deux caractéristiques de la présence française dans le monde en vous appuyant sur un exemple précis pour chacune d'entre elles.

(2 points)

SECONDE PARTIE

Le candidat traite au choix un des quatre exercices.

Exercices portant sur les sujets d'étude du programme d'histoire (ou géographie)

Exercice n°1/ Sujet d'étude : l'Espagne : de la dictature à la démocratie et à l'intégration communautaire (1975 à nos jours).

Document 1. Elsa Coupard, extrait de « La transition démocratique en Espagne après la mort de Franco », <http://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu01708/la-transition-democratique-en-espagne-apres-la-mort-de-franco.html> (page consultée le 8/10/2017).

Au terme de la guerre d'Espagne (1936-1939), avec la défaite des Républicains, l'Espagne passe sous la coupe du général Franco. Revêtu du titre de « *Caudillo* (guide) par la grâce de Dieu », Franco établit un gouvernement autoritaire et dictatorial, pour trente-six années. À partir des années 60 cependant, si le *Movimiento Nacional* [mouvement national] demeure le seul parti autorisé, des technocrates du régime acquis à l'impératif de la modernisation permettent au pays de connaître un fort développement socio-économique.

L'Espagne se transforme en un pays industrialisé et urbanisé [...] aux mentalités modernisées ; de nouvelles institutions émergent qui échappent à l'intervention de l'État (négociations collectives, grèves, syndicats semi-libres) et favorisent l'émergence de traditions démocratiques, longtemps avant la démocratisation politique du pays. En 1969, malade, Franco désigne officiellement devant les Cortès¹ espagnols le petit-fils du dernier roi d'Espagne, Juan Carlos, comme devant lui succéder après sa mort, en tant que roi d'Espagne. Il se résout en 1970 à désigner un premier ministre pour l'aider à gouverner. Le *Caudillo* meurt le 20 novembre 1975, et Juan Carlos est officiellement intronisé² roi d'Espagne le 22 novembre.

S'ouvre alors la période de transition démocratique, cas « modèle » où une dictature s'est défaite de façon volontaire, en une transition pacifique sans cassure institutionnelle ni épuration, et associant à chaque étape l'assentiment populaire³. Dès son intronisation, Juan Carlos s'attache à établir un contact direct avec le peuple et à conquérir une légitimité internationale en multipliant les voyages, au cours desquels il s'engage à faire de l'Espagne une démocratie. Il nomme le 3 juillet 1976 Adolfo Suarez comme chef de gouvernement. Ancien ministre-secrétaire du parti unique de Franco, Suarez s'entoure pourtant de jeunes réformateurs et s'engage à soumettre à la nation les questions relatives à la réforme constitutionnelle et à organiser les premières élections libres avant le 30 juin 1977. Le parti unique sous Franco, le *Movimiento Nacional*, s'auto-dissout le 1^{er} avril 1977, permettant la naissance du pluralisme politique.

La pièce maîtresse des réformes démocratiques est la Loi pour la Réforme Politique, adoptée par les Cortès le 18 novembre 1976 et par le peuple espagnol le 15 décembre 1976. Cette loi, de rang constitutionnel (« loi fondamentale »), crée les bases juridiques nécessaires à la réforme des institutions franquistes depuis l'intérieur et permet que se déroulent le 15 juin 1977 les premières élections démocratiques depuis l'instauration de la dictature. Le Congrès des députés et le Sénat issus de ces élections sont chargés d'élaborer, notamment, la nouvelle constitution démocratique que le roi approuve au cours d'une session conjointe des deux Chambres le 27 décembre 1978. La Constitution, approuvée par 87,8 % de la population, fixe le cadre d'un État de droit : démocratie libérale et parlementaire, société pluraliste (notamment dans le cadre d'une large autonomie accordée aux « Généralités »), culture d'égalité et de tolérance, économie de marché.

[...] En 1982, la première alternance politique tourne définitivement la page de la transition démocratique. Et en 1986, l'entrée de l'Espagne dans la Communauté économique européenne, avec le Portugal, intègre la jeune démocratie espagnole au sein des démocraties européennes.

¹ – Les Cortès : équivalent du Parlement dans le Royaume d'Espagne.

² – Intronisé : couronné.

³ – Assentiment : accord.

Document 2. Albert Salarich, extrait de « À Madrid la fête est finie », site Café Babel, <http://www.cafebabel.fr/article/a-madrid-la-fete-est-finie.html>, publié le 25 avril 2007 (page consultée le 8/10/2017).

« Danser, je passe ma journée à danser. Et pendant ce temps, les voisins n'arrêtent pas de râler ». Ces paroles du groupe « Alaska et les Pegamoïdes » a fait de la chanson « Bailando » l'hymne de l'été 1982 en Espagne. C'est juste après le coup d'État du 23 février 1981 [...] qu'a débuté l'âge d'or d'un mouvement culturel initié à Madrid et qui a par la suite secoué la jeune démocratie espagnole : la *Movida*.

[...] Tout commence spontanément au début des années 70. Alors que résonnent encore les chansons de lutte contre la dictature du général Franco un groupe de jeunes Madrilènes décide de se tourner vers les courants de pensée artistique alors en émergence dans les pays voisins. [...]

À cette nouvelle vague musicale créée de toutes pièces, viennent se greffer des artistes divers : peintres, écrivains, designers¹, photographes ou cinéastes ayant en commun les mêmes aspirations. Le désir impérieux de vivre leur vie à fond, l'envie de rompre avec les normes conventionnelles et le choix de Madrid comme théâtre des opérations. [...]

L'arrivée au pouvoir du Parti socialiste en 1982 va encore accentuer l'essor culturel et artistique de la *Movida*. Les multiples transgressions perpétrées par ces groupes d'artistes irrévérencieux² deviennent l'image d'une Espagne qui s'ouvre au monde extérieur.

¹ – Un designer : un créateur d'objets, de produits industriels, un styliste.

² – Irrévérencieux : qui ne respectent pas la morale, les règles.

Questions :

1. Quel est le sens de l'expression soulignée dans le document 1.
2. Quelles sont les différentes étapes chronologiques de cette transition démocratique ?
3. Citez les évolutions politiques et économiques réalisées par l'Espagne lui ayant permis d'intégrer la Communauté économique européenne.
4. À partir des documents et de vos connaissances, expliquez ce qu'est la *Movida* et le contexte dans lequel elle est apparue.

Exercice n°2/ Sujet d'étude : Berlin, une ville dans l'Histoire, de 1945 à nos jours.

Document 1. Marie-Aude Bonniel, « L'évasion... le rêve des Allemands de l'Est : l'incroyable exploit d'un jeune ouvrier », *Le Figaro* du 28 août 1961 (témoignage d'un réfugié est-allemand racontant son histoire). <http://plus.lefigaro.fr/page/marie-aude-bonniel> (consulté le 8/10/2017).

« Je suis Berlinois de l'Est, je connais mon Berlin. Le long du canal Teltow, ils avaient mis déjà des barbelés. Sur l'autre rive, c'était la liberté. Les deux *Vopos*¹ faisaient les cent pas, moi, je m'étais embusqué, quand ils m'ont dépassé, j'ai rampé vers le canal. Il faisait presque nuit. Eux marchaient toujours, et me tournaient le dos. J'ai arraché deux pieux, soulevé le barbelé, glissé dans le canal sans bruit et nagé sous l'eau. Ma veste me gênait, j'ai pu m'en débarrasser. J'ai surgi une seconde, les deux *vopos* faisaient justement volte-face, alors, j'ai replongé, fait une brasse après l'autre, j'ai cru étouffer, mais j'ai atteint l'autre rive.

– Bravo, voilà un bel exploit. Croyez-vous que d'autres puissent l'accomplir ?

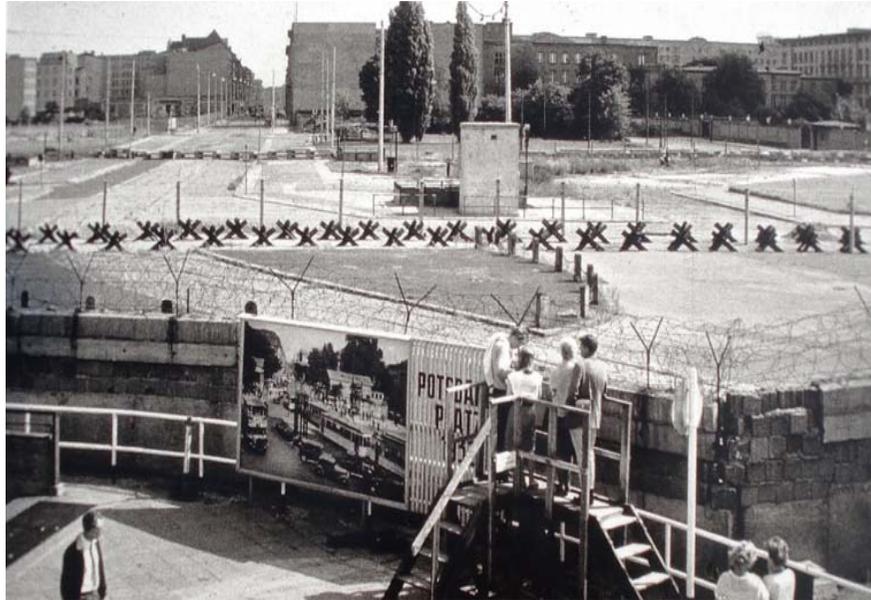
– Des gars peut-être, des filles jamais. Et puis il faut être de Berlin, connaître le terrain comme moi.

D'ailleurs, dit-il avec haussement d'épaules, désabusé, pour les autres, ceux de la RDA, les jeux sont faits, ils ne peuvent plus venir, ils les ont tous enfermés. »

Pendant que j'écris, m'arrive une nouvelle : les *Vopos* plus vigilants que la semaine du 14 août 1961 ont tué d'une balle un garçon qui s'était jeté à l'eau dans le port de Humboldt et tentait de gagner Berlin-Ouest à la nage.

¹ – Un *Vopo* : membre de la police nationale de la RDA.

Document 2. L'évolution architecturale de Potsdamer Platz (Berlin)



Photographie n°1 : Potsdamer Platz en 1970



Photographie n°2 : Potsdamer Platz en 2017

Source de la photographie n°1 : http://4.bp.blogspot.com/_H-qQBhQdjKU/StgxAf7YCLI/AAAAAAAAAF6Y/G0_vW6pAe-U/s320/Leipzigerstr.+1970.JPG (page consultée le 9/10/2017)

Source de la photographie n°2 : http://www.panoramapunkt.de/images/pic_129402574354db6b7fa4eca.jpg (page consultée le 9/10/2017)

Questions :

1. Relevez les mots et expressions du document 1 illustrant l'enfermement vécu en 1961 par les habitants de l'Est.
2. Quels étaient les dangers encourus par ceux qui tentaient de passer à l'Ouest ? (documents 1 et 2)
3. Décrivez et expliquez les transformations de la Potsdamer Platz entre 1970 et aujourd'hui.
4. Depuis 1945, Berlin est « une ville dans l'histoire ». Justifiez cette affirmation à l'aide des informations présentes dans les deux documents et de vos connaissances.

Exercice n°3/ Sujet d'étude : les migrations internationales.

Document 1. La Méditerranée, point de passage des migrants vers l'Union européenne, http://www.lexpress.fr/actualites/1/monde/la-mediterranee-point-de-passage-des-migrants-vers-l-ue_1674158.html, publié le 23 avril 2015 (consulté le 9/10/2017).

Sur les 283 000 migrants entrés illégalement en 2014 dans l'Union européenne, plus de 220 000 sont arrivés par la Méditerranée, selon les données de l'agence européenne de contrôle des frontières de l'UE (Frontex).

Alors que les frontières terrestres étaient depuis les années 2 000 l'itinéraire choisi par les migrants, c'est désormais la route maritime qui est privilégiée. Ainsi, près de 171 000 ont débarqué en Italie l'année dernière. Selon l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM), 1 750 immigrants ont péri en Méditerranée depuis le début de l'année, soit 30 fois plus que durant la même période de l'an dernier. Voici les principales voies empruntées par les migrants voulant rejoindre l'UE :

– Route de la Méditerranée centrale :

Cette route qui fait référence aux flux migratoires en provenance d'Afrique du Nord vers l'Italie et Malte en traversant la mer Méditerranée, est devenue depuis 2013 la principale voie d'immigration clandestine à destination de l'UE. 2014 s'est terminée sur un record de 170 800 arrivées au total et le directeur exécutif de Frontex a estimé que 500 000 à un million de migrants pourraient arriver cette année.

– Route de la Méditerranée orientale :

Cette voie est utilisée par les migrants venant de Turquie et passant par la Grèce, le sud de la Bulgarie ou Chypre. Depuis le renforcement des contrôles et la construction d'une clôture au niveau du fleuve Évros¹, les clandestins privilégient surtout la voie maritime Turquie-îles grecques de la mer Égée. En 2014, quelque 50 830 migrants sont passés illégalement par cette route de la Méditerranée orientale, deux fois plus qu'en 2013. Les réfugiés syriens mais aussi les Afghans et les Somaliens constituent les groupes les plus nombreux. L'année 2015 a commencé avec une forte hausse du nombre de traversées : 10 445 au premier trimestre contre 2 863 durant la même période de 2014, selon la police portuaire grecque.

– Route de la Méditerranée occidentale :

Plus de 7 840 passages irréguliers ont été recensés en 2014 par Frontex.

¹ – Fleuve du Sud-est de l'Europe, formant frontière entre la Grèce et la Turquie.

Document 2. L'attitude des Européens face à l'arrivée des migrants : <http://www.courrierinternational.com/diaporama/dessin-la-crise-des-refugies-commentee-par-des-collegiens#&qid=1&pid=6>, mis à jour en juillet 2016 (consulté le 13/08/2017).



Questions :

1. Nommez les principales routes migratoires clandestines.
2. Montrez que les routes maritimes sont privilégiées aujourd'hui. Pourquoi ?
3. Décrivez le dessin de presse et expliquez le message de l'auteur.
4. La Méditerranée est une interface : justifiez cette affirmation à l'aide des documents et de vos connaissances.

Exercice n°4/ Sujet d'étude : transports et routes maritimes.

Document 1. Rotterdam, un port de classe mondiale, d'après Port of Rotterdam Authority, brochure de présentation, éditée par Corporate Communications of Rotterdam, 2015 (traduit pour l'examen).

La porte d'entrée du Nord-Ouest de l'Europe : c'est l'une des manières d'appréhender Rotterdam. Tout passe par Rotterdam, des pommes aux voitures, des ordinateurs aux matières premières et aux produits de l'industrie chimique. Rotterdam détient cette position de sa situation sur l'estuaire du Rhin. Les marchandises sont distribuées par voie navigable ou par route à quelques 500 millions d'Européens. Par navigation intérieure, camion, train, pipeline ou cabotage¹.

Le port s'étend sur une superficie de 42 kilomètres du centre de la ville à la mer du Nord. Certains bassins du port sont si profonds que les navires les plus gigantesques avec un tirant d'eau² de 25 m peuvent venir y accoster.

Mais Rotterdam est plus qu'un port de transit. C'est également un vaste complexe industriel. Une partie importante des marchandises sont transformées sur place. Le pétrole peut y être raffiné, les containers y sont débarqués et les cargos remplis avec précaution selon leurs productions.

Pour la région, le port de Rotterdam, c'est une plus-value de 11 milliards d'euros par an.

Le port de Rotterdam, c'est aussi un pôle d'emplois. Des équipages à bord des navires aux informaticiens spécialisés dans les logiciels de fluidification du trafic, des ingénieurs de l'industrie chimique aux fabricants de grues, Rotterdam emploie plus de 90 000 personnes sur son espace portuaire.

¹ – Cabotage : navigation le long des côtes.

² – Tirant d'eau : partie de la coque du bateau placée sous l'eau.

Document 2. Sandrine Dumont, « Le futur port de Rotterdam sous conditions environnementales », <http://www.novethic.fr/lapres-petrole/mobilite-durable/isr-rse/le-futur-port-de-rotterdam-sous-conditions-environnementales-110012.html>, publié en juillet 2008 (consulté le 9/10/2017).

Après l'accord de la ville de Rotterdam, le projet d'agrandissement du port a obtenu celui de la Commission européenne, sous condition que les compensations prévues pour l'environnement soient bien respectées. Le port s'érigera dans une zone actuellement protégée, le Voordelta, et il doit respecter, le plus possible, la faune et la flore existante. Il est cependant évident que la transformation des 2 000 hectares va affecter de nombreuses espèces animales et végétales présentes sur le site. La création d'une zone protégée est censée amoindrir ces dommages. « Maasvlakte 2 sera développée dans une zone protégée. En vertu des directives européennes et de la loi néerlandaise, elle sera compensée par une réserve maritime dix fois supérieure à la future zone portuaire, et par la création de 35 ha de dunes à Hoek van Holland », précise Tiedo Vellinga, le directeur pour la gestion de l'espace Maasvlakte 2. Les émissions de gaz à effet de serre seront en revanche plus difficiles à résorber. Des milliers de camions transitent déjà quotidiennement par Rotterdam, phénomène qui ira forcément en s'accroissant avec l'extension du port... Des études d'impact sont en cours. Le problème dépasse le cadre régional, mais, en ce qui concerne le Maasvlakte 2, on espère que d'ici son ouverture, prévue pour 2013, la pollution de l'air aura été réduite de manière conséquente. L'Union européenne préconise à ce titre une augmentation du trafic par train ou par bateau le long des côtes. Reste à la ville de Rotterdam de développer, d'ici là, son infrastructure ferroviaire.

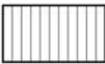
D'un point de vue économique, si le projet sera l'occasion de créer de nombreux emplois (20 à 30 000), le secteur de la pêche, quant à lui, exprime ses craintes : « le plus gros risque viendra de la fermeture de la réserve maritime aux activités de la pêche, souligne Johan van Nieuwenhuyzen, directeur d'United Fish Auctions. Les pêcheurs devront se rendre dans d'autres zones de la Mer du Nord, ce qui impliquera pour eux des coûts supplémentaires ».

Questions :

1. Quels sont les atouts géographiques et économiques du port de Rotterdam ?
2. Le port de Rotterdam est un acteur spatial majeur de la mondialisation : justifiez cette affirmation à l'aide des documents et de vos connaissances.
3. L'agrandissement de l'espace portuaire de Rotterdam (document 2) devait entraîner un certain nombre de conséquences : lesquelles ? Comment était-il prévu de gérer les conséquences négatives ?

Annexe à rendre avec la copie



LÉGENDE :  Puissances émergentes  Mégalopoles